



## Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 1<sup>er</sup> octobre 2025

Madame la directrice générale de l'enseignement scolaire  
Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,  
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, nous souhaitons rendre hommage à l'enseignante victime d'une agression il y a quelques jours au collège de Benfeld. L'élève est décédé et toute une communauté éducative est de nouveau plongée dans le choc, l'effroi. Nous leur témoignons une fois encore notre entier soutien, notre affection. Les jeunes, leurs familles et tous les membres de la communauté éducative de ce collège doivent continuer à être suivis, accompagnés dans la durée. La question de la santé mentale des jeunes est de nouveau posée et, là encore, les moyens de prévention, de détection et de soin n'y sont pas. C'est une priorité de santé publique.

La FCPE souhaite faire part de sa sidération devant les conditions et le climat si particuliers de cette rentrée scolaire 2025-2026.

Pour la seconde année consécutive, elle se fait avec une ministre démissionnaire qui n'a que le lendemain comme boussole alors que l'école a besoin d'ambition et d'un projet partagé. Pendant ce temps, l'administration centrale comme décentralisée en régions, dans les départements et dans chaque établissement public de la maternelle au lycée tient la boutique. Nous leur devons une nouvelle fois une rentrée globalement réussie, chaque maillon de la chaîne prenant sa part pour que tout se passe le mieux possible.

La rentrée est sauvée parce que tous les agents engagés dans le maintien de l'école publique prennent plus que leur part. Mais cette rentrée ne parvient pas à masquer les enseignants absents non remplacés, des enseignants insuffisamment valorisés, une école inclusive à bout de souffle et au bord de l'implosion, des enseignants et équipes éducatives exaspérés par la pénurie de moyens, des classes aux effectifs surchargés.... Les sujets de colère sont nombreux.

Comme l'enseignement privé catholique continue de marquer sa différence sur l'enseignement du programme Evars et sur la laïcité à l'école. Les déclarations sont chaque jour qui passe un peu plus outrancières et viennent piétiner la notion même de contrat qui le relie à la République. Il joue de la faiblesse du gouvernement démissionnaire, porte des coups de boutoir gravissimes à la loi et ce, dans la quasi-indifférence générale... Cela confine même à la complaisance... C'est inacceptable, intolérable... Faut-il aller en justice pour faire respecter l'État de droit et les rappeler à leurs devoirs contractuels ?

Autre sujet de colère, des annonces sont faites sur la réforme du contrôle continu au lycée. Nous voici entendus dans la préoccupation de faire baisser la pression au lycée, mais nous

regrettons vivement que notre demande d'un comité de suivi national de la réforme, formulée à de nombreuses reprises, n'ait pas été entendu. Le dernier s'est déroulé en 2023 et depuis plus rien... Un tel comité nous aurait permis d'échanger et de croiser nos regards, de refaire des propositions qui auraient pu faire consensus... Il n'est jamais trop tard pour bien faire... Aujourd'hui, les élèves ne savent pas à quelle sauce ils vont être mangés et les enseignants sont nombreux à ne pas vouloir obtempérer. Quel gâchis !

Autre sujet de colère, d'incompréhension, ce Conseil supérieur de l'Éducation va délibérer sur la baisse des crédits alloués au pass culture. Une nouvelle fois, l'austérité budgétaire pèse sur l'école, une nouvelle fois, les équipes, les élèves vont être impactés par ces baisses drastiques, là où la culture reste l'un des rares ciments de notre société et où l'action de l'école publique est déterminante pour combattre les inégalités et créer de la richesse immatérielle collective. Un recul que l'on paiera cash dans le monde associatif, culturel et dans tous les territoires. À ce sujet, notre fédération s'associe aux mobilisations citoyennes de défense du mouvement associatif organisées le 11 octobre partout en France. Une France sans bénévoles ni associations perdrait de sa vitalité et y perdrait son âme.

Dernier sujet de colère que nous évoquerons dans cette déclaration, le calendrier scolaire 2026-2027. Là encore, quel ne fut pas notre étonnement de voir que l'excellent travail produit par la commission spécialisée sur le calendrier scolaire avait été passé par pertes et profits. Aucun enseignement n'a été tiré de ce travail remarquable et qui a fait consensus. Consensus suffisamment rare pour être souligné et, suivre les recommandations de cette commission, aurait été un signe de reconnaissance des corps intermédiaires que nous sommes ! Cela n'aurait rien coûté à personne et été l'occasion d'afficher une rare unanimité autour de l'école. Nous fédération votera contre ce calendrier et espère que ce travail accompli sera pris en compte tôt ou tard.

Terminons ce propos par une satisfaction, l'abandon en rase campagne du Service national universel. C'est la seule mesure de suppression de moyens qui nous ravit. Le SNU était une folie, une gabegie de moyens publics alors que l'école publique et les politiques de jeunesse ont besoin de temps et de moyens.

Nous ne cesserons jamais de défendre et promouvoir une école publique, creuset de notre République, lieu de construction du vivre-ensemble. Elle doit en avoir les moyens, l'en priver c'est affaiblir notre pays et sa capacité à surmonter les défis auxquels il est confronté.

Je vous remercie de votre écoute.